

**Xavier Legrand  
 Jusqu'à la garde  
 2018**



**♂ le genre & l'écran**  
 pour une critique féministe des fictions audio-visuelles



**Geneviève Sellier**

Saluons d'abord ce film courageux, efficace et d'une brûlante actualité. Pour traiter de la violence conjugale (c'est-à-dire de la violence de certains hommes contre leur conjointe) qui provoque, rappelons-le, la mort de plus d'une femme tous les trois jours en France sans que les pouvoirs publics s'en émeuvent outre mesure (le discours d'Emmanuel Macron sur le sujet ne s'est assorti d'aucun financement supplémentaire pour cette soi-disant « grande cause nationale »), Xavier Legrand (auteur d'un court métrage multi-récompensé sur un sujet voisin) réalise ce premier long métrage après s'être longuement documenté sur le sujet et avec une distribution impeccable, où les quelques acteurs professionnels (Léa Drucker, Denis Ménochet, Jean-Marie Winling) sont entourés de beaucoup d'inconnu·e·s, ce qui renforce la crédibilité du film, d'autant plus que leur jeu est marqué par la sobriété et la retenue : le réalisateur a jugé que la situation était suffisamment anxiogène pour ne pas en rajouter. On a beaucoup parlé à juste titre de la performance du jeune Thomas Giora, qui incarne Julien, le fils qui tente de donner le moins de prise possible à la violence de son père par son immobilité et son mutisme, en vain.

Autre qualité du film, la durée des scènes et des plans, qui font monter la tension sans montage spectaculaire. Dès la première séquence, dans le bureau de la juge, c'est ce choix de la durée qui frappe le/la spectateur/trice, habitué·e à un montage rapide et souvent elliptique. Ici au contraire, le réalisateur prend son temps pour installer la situation et nous faire partager les doutes de la juge, face au couple et à ses avocates respectives, chacune tentant de défendre son/sa client·e.

Partant de l'hypothèse qu'il est difficile à faire comprendre la violence masculine ordinaire sans la diaboliser, le réalisateur a privilégié le personnage du mari, Antoine (Denis Ménochet), qui apparaît d'abord comme un homme blessé, socialement dominé, souffrant d'être séparé de ses enfants. Ce n'est que très progressivement que l'on comprend la terreur qu'il inspire à son fils qui tente désespérément et vainement de protéger sa mère. Jusqu'à la toute dernière séquence, on ne voit pas vraiment de violence physique, mais seulement les chantages et les menaces à peine voilées que le père exerce sur son fils pour obtenir l'adresse de son ex-épouse qui essaie d'échapper à son emprise. Le repas chez les parents d'Antoine, où son père finit par s'engueuler violemment avec lui, permet de comprendre que son comportement est sans doute en partie la reproduction de la violence paternelle. L'alternance de menaces et de larmes dont il use face à son fils et à son ex-femme, est plus terrifiante qu'une violence explicite.

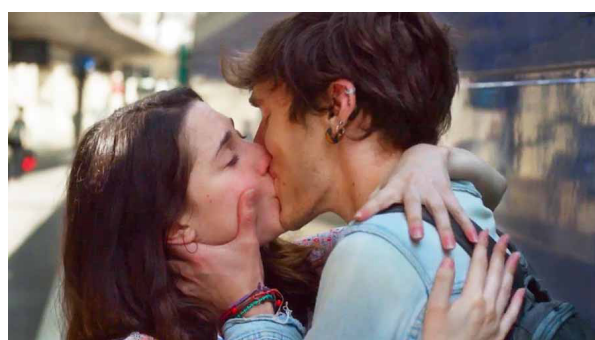
Par rapport à cette relation à trois, père/fils/mère, les séquences (assez longues) qui se focalisent sur la fille adolescente sont moins maîtrisées : on a du mal à s'intéresser à sa relation amoureuse avec un garçon dont elle a été séparée quand sa mère a déménagé pour échapper à la violence du père. Un long plan-séquence dans les toilettes du lycée, où l'on croit comprendre qu'elle fait un test de grossesse, est laissé sans résolution et donc sans pertinence. La très longue séquence de sa fête d'anniversaire dont les dialogues sont totalement inaudibles nous la montre chantant avec le groupe de rock de son copain, sans qu'on comprenne l'intérêt de l'écouter longuement.

Enfin, le personnage de Miriam, la mère incarnée par Léa Drucker, est relativement sacrifié, bien que son comportement tout en retenue témoigne d'une grande dignité. Si on la sent constamment sur le qui-vive, tout en essayant de garder son calme pour préserver ses enfants, on ne comprend pas pourquoi elle ne se défend pas plus efficacement contre ce mari violent (on apprend qu'elle a effacé, en changeant de numéro de téléphone, les traces du harcèlement téléphonique qu'elle a subi) ; lors de la fête de sa fille, elle sort retrouver son mari qui veut venir sous prétexte d'apporter un cadeau d'anniversaire à sa fille qui ne veut plus le voir, et il recommence à la harceler et à la violenter, mais il suffit que son ex-belle-sœur fasse irruption pour qu'il s'en aille. Visiblement, une partie du problème est la difficulté de Miriam à se défendre, sans que le film parvienne à expliquer pourquoi. C'est la difficile question de « l'emprise » traitée récemment par un téléfilm remarquable, *L'Emprise* (voir notre critique <https://www.genre-ecran.net/?L-Emprise>) diffusé sur TF1.

Cette difficulté à se défendre se retrouve dans la dernière séquence du film, celle où explose littéralement la violence d'Antoine. Quand il parvient à monter jusqu'à leur appartement et entreprend de défoncer la porte, Miriam essaie d'appeler mais on ne comprend pas qui, ni pourquoi elle n'y arrive pas. C'est une voisine qui appellera la police (Miriam le fera aussi mais beaucoup trop tard)...



Si l'entourage est souvent incapable de mesurer la violence conjugale, c'est à cause d'un des aspects les plus difficiles à comprendre pour celles et ceux qui ne l'ont pas vécu, l'emprise psychologique et les menaces que subit la femme, qui la rendent incapable de se défendre contre son conjoint violent. Faute d'avoir décrit cette emprise, *Jusqu'à la garde* échoue à nous faire comprendre et partager l'état d'esprit du personnage féminin, au-delà de sa situation de victime. C'est peut-être la principale faiblesse de ce film par ailleurs aussi remarquable que courageux.



Geneviève Sellier est Professeure émérite en études cinématographiques à l'Université Bordeaux Montaigne. Spécialiste des approches « genrées » du cinéma et de la télévision, elle a publié notamment *La Drôle de guerre des sexes du cinéma français, 1930-1956*, avec Noël Burch (1996, rééd. 2005) ; *La Nouvelle Vague, un cinéma au masculin singulier* (2005) ; *Ignorée de tous... sauf du public : quinze ans de fiction télévisée française*, avec Noël Burch (2014) ; elle a co-dirigé *Cinéma et cinéphilie populaires dans la France d'après-guerre 1945-1958* (2015).

voir <http://www.genevieve-sellier.com>